



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : morgan.poyer@haute-garonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 22 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR Pays Lauragais

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-10-22

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : PETR du Pays Lauragais, SIREN : 200050938, nature : PETR
- préfet du Tarn
- préfet de l'aude
- nom : CC des Terres du Lauragais, SIREN : 200071298, nature : CC
- nom : CC Lauragais Revel Sorezois, SIREN : 243100567, nature : CC
- préfet de la Haute-Garonne

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- SCOT
- classement UNESCO
- charte de développement des énergies renouvelables

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- LEADER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petites villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :



- Axe 1 : Conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires
 - 1.1 Soutenir et développer la filière touristique
 - 1.2 Dynamiser l'économie et faciliter les créations d'emplois
 - 1.3 Accompagner l'agriculture en Lauragais
- Axe 2 : Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique
 - 2.1 Faire du Lauragais un territoire énergétiquement neutre en 2030 puis à énergie positive en 2050
 - 2.2 Impulser une « démarche mobilité », renforcer les circulations douces et la multimodalité, compléter la mise en accessibilité du territoire
 - 2.3 Préserver les ressources et les espaces naturels et agricoles, ainsi que les paysages
- Axe 3 : Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire
 - 3.1 Dynamiser les cœurs de ville et de village
 - 3.2 Valoriser le patrimoine naturel et culturel comme facteur d'attractivité et de qualité de vie et maintenir la cohésion sociale sur le territoire
- Axe transversal 4 : Accompagner le territoire et les EPCI, optimiser le portage des actions collectives

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable

- Commerce, artisanat de proximité
- Sensibilisation et animation de la transition
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Sport
- Accès à un logement de qualité
- Santé et soins
- Usages et inclusion numériques
- Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : -

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- préfet de Haute-Garonne ou représentant
- préfet de l'Aude ou représentant
- préfet du Tarn ou représentant
- Préfet de Haute-Garonne ou son représentant
- nom : CC des Terres du Lauragais, SIREN : 200071298, nature : CC
- nom : CC Lauragais Revel Sorezois, SIREN : 243100567, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -€